

Vol. 21 - No 2 - 25 mars 2022

Le 24 mars 1932, paraissait la première édition du journal.



Calendrier des évènements

30 mars : Réunion du Mouvement des Femmes Chrétiennes

9 avril : Soirée disco à l'aréna

11 avril : Séance ordinaire du conseil

11 avril : Début du concours « #illuminnossaintjoseph »

13 avril : Conférence de Marthe Laverdière

13 avril : Réunion du Cercle de Fermières

14 avril : Heure du conte

20 avril : Réunion des Filles d'Isabelle

L'hôtel de ville sera fermé à l'occasion du congé de Pâques, soit le Vendredi saint 15 avril et le lundi de Pâques le 18 avril 2022.



9. Poulin, Éditeur Prop.

REDIGÉ EN COLLABORATION

VOL. 1. — No 1.

Saint-Joseph de Beauce, 24 MARS 1932

FAITS DIVERS DE PARTOUT

4. DUBLIN

M. de Valera, chef du gouvernement républicain de l'Irlande, déclare que si le peuple de son gouvernement parvenait à une majorité internationale, la seule chose qu'il ferait n'est pas de se battre avec les Anglais. L'adhésion au serment d'allégeance que les soldats aux frontières de l'Irlande ont faite, n'est pas la seule chose qu'il faut faire pour équivaloir à la mise de l'Irlande de la Société des Nations britanniques. N'est-ce pas son droit, en vertu du traité de Westminster? L'exercice d'un droit est parfois considéré comme un acte d'hostilité.

L'OR

Un dernier, les mines du Canada ont rendu pour \$250,000,000 d'or, soit une douzaine de millions de plus en valeur que le rendement de l'année précédente. Ce qui a été produit en six ans, cependant, est considéré comme un excellent rendement.

LES RAMEAUX A JERUSALEM

Jérusalem, 21. — L'entrée triomphale du Christ, dans Jérusalem, a eu lieu à 12 heures, à la tête d'une foule de 2,000 ans, a été couronnée, hier, alors que la fête des Rameaux a donné lieu à une célébration grandiose. Dans l'après-midi, il y a eu une longue procession de la ville à Jérusalem, à la tête de laquelle se trouvait le Christ, avec une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

LES CATHOLIQUES AVANT L'ARRIVÉE DES ADJONCTÉS

Les catholiques avant l'arrivée des adjonctés, les membres du conseil municipal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

PERMISSION REFUSEE

Fréquence, 21. — Le ministre de l'Intérieur a refusé la demande de la permission de faire un séjour de trois mois en Tcheco-Slovaquie, dans le cadre de sa santé.

TRÈVE TEMPORAIRE

Banghali, 21. — La Chine et le Japon ont conclu une trêve temporaire dans le conflit de Banghali, ce qui a permis aux deux pays de se concentrer sur les détails d'une commission d'enquête.

COMMENT ON VIOLE LA LOI

Une dépêche de Buffalo, N.Y., qui paraît démentir dans les journaux canadiens, se lit: Le juge fédéral John Knight a déclaré que les gens qui violent la loi, ne sont pas des citoyens.

MORT HORRIBLE

Hull, 20. — Cassille Bédard, 3 ans, fils de M. et Madame Bédard, a été tué par un train de marchandises.

ELECTRICITE EN PRESENT SON BAIN

Montreal. — James Power, 21 ans, a été électrocuté par un câble électrique.

Le nouveau Poste CHRC

INAUGURATION A PAQUES

Depuis quelque temps la direction du Poste catholique CHRC de Québec, est en train d'installer de nouvelles machines et améliorer son studio et ses bureaux.

LES BUREAUX DE PERSONNEL

Les bureaux de personnel, tout est prêt et prêt à aller. Un seul des bureaux de personnel, tout est prêt et prêt à aller.

LA CURE

L'arrivée de notre Curé

M. Fabbri J. Houbert, évêque de la paroisse de St-Joseph, est arrivé à Québec, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ANNIVERSAIRE FÊTE A FRAMPTON

Jeudi, le 21 mars, à Frampton, ont eu lieu les festivités de l'anniversaire de la paroisse de St-Joseph.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

La Manufacture de Chaussures de St-Joseph

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

La Manufacture de Chaussures de St-Joseph

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

DECEDE

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

Hommage au Juge Godbout

SAINT-JOSEPH

M. Lucien Fabbri, propriétaire de la Manufacture de Chaussures de St-Joseph, a été couronné de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

HEURE CATHOLIQUE

AD PUTE CRAC. La messe de 8 heures, à l'église catholique de St-Joseph, a été célébrée par M. Fabbri J. Houbert.

DEUX JOURS ET TROIS NUITS SUR UN LAC

Un groupe de citoyens de Timonville, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ELECTIONS A MONTREAL

Montreal, 21. — Les conseillers municipaux de la ville de Montreal, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.

ACCIDENT -

Un accident est arrivé à la ville de Montreal, le 21 mars.

MAISON INDEED

Jeudi dernier, la résidence de M. Joseph Chagnon, cultivateur de légumes, a été incendiée.

NOTE

M. Louis Fabbri et M. Thérèse Fabbri, ont été couronnés de fleurs, à la tête d'une foule de gens qui ont été couronnés de fleurs.



Mot du maire

Joseloises, Joselois,

Cette année nous soulignons un anniversaire fort important. Celui d'une institution de notre municipalité qui aura fait sa marque durant de nombreuses années : La Vallée de la Chaudière. À l'origine de ce journal, il y a M. Gérard Poulin, qui voilà déjà 90 ans, a lancé le tout premier numéro de son journal. Se souvenir de la Vallée de la Chaudière c'est rendre hommage à son fondateur et à son œuvre. La Ville de Saint-Joseph vous partage avec grand plaisir une photo de la toute première édition parue en 1932.

Dans le même ordre d'idée, le Centre Frameco sera inévitablement une autre institution qui marquera l'histoire de notre municipalité. Je tiens donc à souligner l'importance des alliances que nous avons créées avec plusieurs entrepreneurs locaux : Frameco, Structures St-Joseph, Desjardins, Hermann Cloutier, Ipex, Groupe Canam, la Pyramide, Bernard Létourneau et Fils, Cuisitec, Patrick Gagné & Fils, André Roy Électrique, couvreur plancher Jacques Grondin, Club Richelieu, Armoires DLM, Solutions Informatiques GA, Structures MFV, Bonair, Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques, Constructions TSL Inc. La participation de ces entreprises nous a permis d'amasser, à ce jour, une somme imposante de 1 560 000 \$. Je tiens à les en remercier et je remercie aussi M. André Lambert pour son travail et toutes les autres personnes impliquées de près ou de loin dans l'exercice.

Enfin, j'invite tous ceux qui seraient intéressés à établir une alliance de marque avec la Ville, dans le cadre du projet de construction du Centre Frameco, à communiquer avec M. André Lambert. Il vous présentera les alliances potentielles à réaliser.



Serge Vachon, maire

Résumé de la séance du conseil du 14 mars 2022

- Un mandat a été octroyé à la firme LBB Stratégies pour un montant de 22 995 \$ taxes incluses afin d'évaluer la faisabilité et la pertinence des installations sportives de la Ville et d'émettre des orientations et priorités réalistes pour les prochaines années.
- Le rapport annuel 2021 sur la sécurité incendie a été déposé et indique, entre autres, 137 interventions du service de sécurité incendie dont : 17 alarmes incendie, 2 feux de cheminée, 8 interventions concernant l'unité de désincarcération, 35 interventions pour l'entraide automatique avec les municipalités voisines, 2 interventions concernant les inondations, 9 interventions concernant la vérification d'odeur de fumée et les 33 pompiers du service et les 7 officiers du service respectent les exigences en terme de formation.
- Le contrat pour la vidange et la disposition des boues des étangs d'épuration a été octroyé à GFL Environmental inc. au montant de 614 495.39 \$ taxes incluses (appel d'offres 22-555). Une seule soumission a été reçue.

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca.

Prochaine séance ordinaire : le **lundi 11 avril 2022, à 20 h.**

Le deuxième versement des taxes municipales sera le 14 avril 2022.



Information municipale



Permis de piscine creusée, hors-terre ou gonflable

Vous avez prévu installer une piscine creusée, hors-terre ou gonflable cet été sur votre terrain? Pensez avant tout à faire votre demande de permis en ligne via le portail citoyen *Voilà!*. Pour consulter la procédure de demande de permis en ligne, consulter le www.vsjb.ca/citoyens/demande-de-permis.

Pour toute question en lien avec une demande de permis, n'hésitez pas à **contacter** M. Olivier Ouellet-Morneau, technicien en émission de permis au service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 397-4358, poste 236 ou par courriel au permis@vsjb.ca.

Saviez-vous que...

Les piscines sont régies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement émanant du gouvernement du Québec oblige tout propriétaire désirant construire, installer ou remplacer une piscine ou encore ériger une construction donnant accès à une piscine à se procurer un permis auprès de sa municipalité, afin d'assurer la sécurité de ses utilisateurs.



Stationnement interdit

Le règlement 471-95 concernant la circulation publique et le stationnement stipule à l'article 8.3.2 qu'il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule dans une rue, sur une place publique ou dans un parc de stationnement que la Ville offre au public de **minuit à 7 h du matin, entre le 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'autre année**.

Inondation printanière

Étant donné que les inondations arrivent soudainement, n'attendez pas que le niveau de la rivière atteigne un niveau critique pour agir. Soyez prévoyant en prenant un certain nombre de précautions.

Consultez notre site Internet au www.vsjb.ca/citoyens/inondations/, pour savoir comment bien se préparer avant les inondations et pour savoir quoi faire pendant et après.

Alain Busque,
directeur de la sécurité civile et incendie



Joins-toi à l'équipe de la Ville!

Nous sommes actuellement à la recherche du/de la candidat(e) idéal(e) pour le poste de greffier(ère)!

Tu as à cœur ta communauté et tu aimerais contribuer à améliorer la qualité de vie et les services offerts aux Joseloises et Joselois? Envoie ta candidature dès maintenant à info@vsjb.ca!

Pour plus d'information :
www.vsjb.ca/la-ville/emplois.

Bulletin municipal - Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2021 - ISSN 1705-9518

Le dépôt des déclarations de candidature pour le poste de conseiller au district 5 se termine le 25 mars 2022 à 16 h 30. Surveillez les publications sur le site Internet de la Ville au **www.vsjb.ca/la-ville/elections-municipales** et dans le journal « Beauce-Média » pour connaître le résultat des mises en candidatures.

Commission de révision

Advenant le dépôt de plus d'une candidature au poste de conseiller au district 5, la révision de la liste électorale sera effectuée.

Pour voter, votre nom devra figurer sur la liste électorale du district 5.

Un avis d'inscription sera transmis par la poste aux électeurs du district 5, s'il y a élection.

La Commission de révision permet d'inscrire ou de radier des électeurs domiciliés dans le district 5, de corriger des erreurs dans votre nom ou encore, d'effectuer votre changement d'adresse si vous avez récemment déménagé à Saint-Joseph-de-Beauce (avant le 25 février 2022).

Les bureaux de la commission de révision seront ouverts le **12 avril 2022 de 19 h à 22 h** et le **14 avril 2022 de 10 h à 13 h** à l'hôtel de ville situé au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce (salle du conseil).

Scrutin

Si deux candidats ou plus se présentent au poste de conseiller au district 5, le jour de vote par anticipation se tiendra le dimanche 24 avril 2022 entre 9 h 30 et 20 h à l'école Lambert et le jour du scrutin aura lieu le dimanche 1^{er} mai 2022 entre 9 h 30 et 20 h à l'école Lambert.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Mme Danielle Maheu, présidente d'élection au 418 397-4358 poste 228 ou encore, avec Mme Nancy Giguère, secrétaire d'élection au 418 397-4358 poste 224.

Vote par correspondance

Certains électeurs du district 5 sont admissibles au vote par correspondance (vote par la poste) :

- Électeur dont le domicile n’est pas sur le territoire de Saint-Joseph-de-Beauce;
- Électeur qui aura 70 ans ou plus le jour du scrutin (1^{er} mai 2022) ;
- Électeur incapable de se déplacer pour des raisons de santé ;
- Électeur qui doit respecter une ordonnance ou une recommandation d’isolement des autorités de santé publique (Covid19).

Les électeurs doivent faire une demande d'inscription en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 20 avril 2022.





Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement suivant :

Projet de règlement 615-6-22 modifiant le Plan d'urbanisme 615-14 visant à agrandir les limites du périmètre d'urbanisation suite à une exclusion du territoire agricole et à remplacer l'affectation récréative dans le secteur de la rivière Calway

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 14 mars 2022, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le projet de règlement 615-6-22 modifiant le Plan d'urbanisme 615-14. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter, puisqu'il est réputé être un règlement de concordance au SADR de la MRC Robert-Cliche.
2. En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec, en lien avec la pandémie de Covid-19, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal peut être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public.
3. L'objet de ce projet de règlement vise à remplacer les grandes affectations du sol de certains secteurs situés à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain de la Ville, ainsi qu'à ajouter et retirer des mentions relatives à certaines affectations, le tout afin de :
 - a. Remplacer l'affectation récréative située dans le secteur de la route 173 Sud et de la rue des Chutes-Calway par une affectation forestière ;
 - b. Remplacer une partie de l'affectation agricole et de l'affectation zone d'aménagement différée 1 située dans le secteur de la route 173 Sud entre l'avenue du Palais et la rue Gilbert par une affectation mixte et une affectation résidentielle urbaine ;
 - c. Remplacer une partie de l'affectation zone d'aménagement différée 2 située dans le secteur de la route 173 entre la rue du Parc et l'avenue Saint-Louis par une affectation résidentielle urbaine ;
 - d. Remplacer une partie de l'affectation agricole et de l'affectation zone d'aménagement différée 1 située dans le secteur de la rue Fleury et terrasse Fleury, ainsi que dans le secteur de la rue Michener et de l'avenue Garneau par une affectation résidentielle urbaine pour le premier secteur et une affectation industrielle pour le second secteur ;
 - e. Remplacer une partie de l'affectation forestière située dans le secteur longeant la piste cyclable entre la rue Martel et la rue de la Courbe-Voie par une affectation résidentielle urbaine, une affectation mixte et trois affectations publiques ;
 - f. Remplacer une partie de l'affectation zone d'aménagement différée 1 située dans le prolongement de l'avenue Guy-Poulin par une affectation industrielle, ainsi qu'une affectation de conservation ;
 - g. Remplacer une partie de l'affectation zone d'aménagement différée 1 située dans le prolongement de la rue Goulet par une affectation résidentielle urbaine, ainsi qu'une affectation de conservation ;
 - h. Agrandir la délimitation du périmètre urbain afin d'ajuster ce dernier aux limites du cadastre rénové et à la zone agricole permanente ajustée à la rénovation cadastrale ;
 - i. Retirer les mentions relatives à l'aire d'affectation « Récréative (Rec) » et les notes afférentes dans le règlement ;
 - j. Ajouter une mention relative à certains usages précis pour le groupe d'activité autorisé « Public, institutionnel et communautaire » de l'aire d'affectation « Conservation (Cn) ».
4. Une présentation détaillée du projet de règlement 615-6-22 et les plans des secteurs visés peuvent être consultés sur le site web de la Ville au www.vsjb.ca à la section *Ville/Règlements/Projets de règlement*, ainsi qu'à l'hôtel de ville au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.
5. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à d.maheu@vsjb.ca avant le 11 avril 2022. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur l'adoption du règlement 615-6-22.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16^e jour de mars 2022
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 mars 2022



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 mars 2022, un avis de motion a été donné concernant l'adoption du règlement 684-22 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce. Le projet de règlement a également été déposé à cette même séance.

Ce règlement a pour but d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci. Le règlement prévoit également l'ajout d'une précision concernant les dons et avantages reçus par un employé municipal afin de se conformer aux nouvelles exigences de *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Les valeurs de la Municipalité en matière d'éthique sont :

- 1° l'intégrité des employés municipaux ;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la Municipalité ;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- 4° le respect et la civilité envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la Municipalité et les citoyens, incluant lors des communications sur le web et les médias sociaux ;
- 5° la loyauté envers la Municipalité ;
- 6° la recherche de l'équité.

Le règlement 684-22 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce sera adopté lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal prévue le **11 avril 2022 à 20 heures à l'hôtel de ville** situé au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16^e jour du mois de mars 2022
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 mars 2022



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par les projets de règlements suivants :

Règlement 617-3-22 modifiant le Règlement de lotissement 617-14 visant à remplacer la mention de la zone Rec-126 par la zone Ad-126

Règlement 627-17-22 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à agrandir les limites du périmètre d'urbanisation suite à une exclusion du territoire agricole et à remplacer la zone à dominante récréotouristique dans le secteur de la rivière Calway

Règlement 629-6-22 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 629-15 visant à remplacer la mention de la zone Rec-126 par la zone Ad-126

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire qui s'est tenue le 14 mars 2022, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté les projets de règlements :

- a. 617-3-22 modifiant le Règlement de lotissement 617-14 ;
- b. 627-17-22 modifiant le Règlement de zonage 627-14 ;
- c. 629-6-22 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificat ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme 629-15.

Ces projets de règlement ne contiennent pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter, puisque ceux-ci sont réputés être des règlements de concordance aux règlements d'urbanisme de la Ville et au SADR de la MRC Robert-Cliche.

2. En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec, en lien avec la pandémie de Covid-19, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal peut être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

3. Une présentation détaillée des projets de règlements et les projets de règlements 617-3-22; 627-17-22 et 629-6-22, peuvent être consultés sur le site web de la Ville au www.vsjb.ca à la section *Ville/Règlements/Projets de règlement*.

4. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces projets de règlements en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à d.maheu@vsjb.ca avant le 11 avril 2022. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur l'adoption des règlements 617-3-22; 627-17-22 et 629-6-22.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16^e jour de mars 2022
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 mars 2022



Information municipale



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Aux personnes habiles à voter avant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones M-42 et H-47

Avis public est donné de ce qui suit :

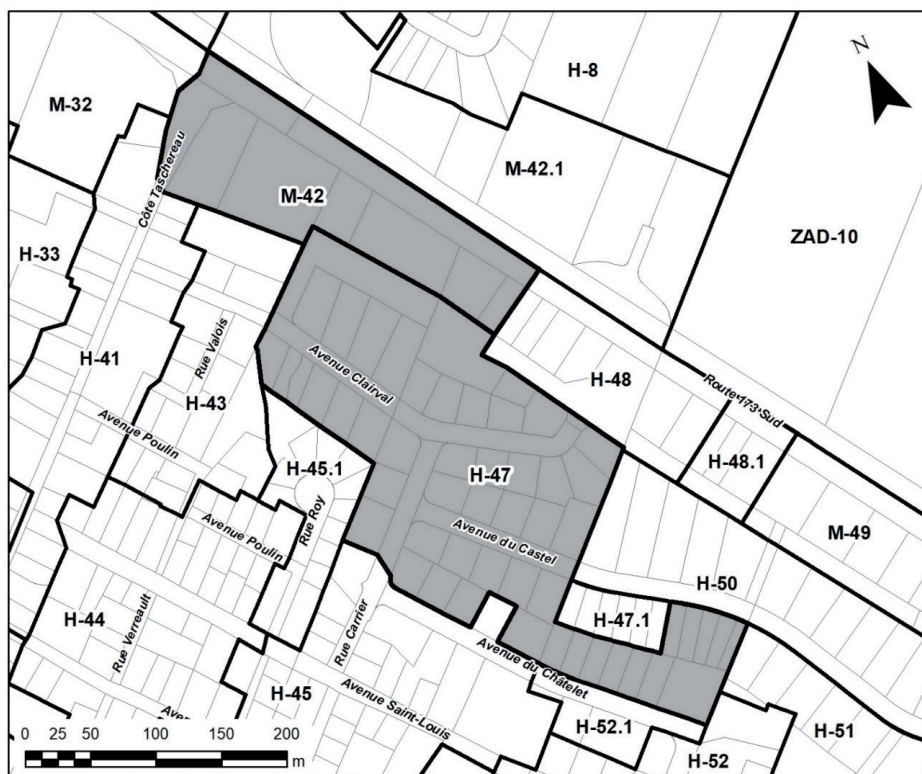
1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 14 mars 2022, le conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le règlement suivant :

Règlement 627-16-22-2 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à modifier la hauteur maximale autorisée dans la zone M-42 à la suite du dépôt de projets d'habitations multifamiliales

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que le règlement numéro 627-16-22-2 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

(Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.)

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures, le mardi 5 avril 2022, à l'hôtel de ville, 843 avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 627-16-22-2 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de vingt-deux (22). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 627-16-22-2 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 5 avril 2022, à l'hôtel de ville, au 843 avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 843 avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales d'affaires soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et sur le site : <https://vsjb.ca/la-ville/reglements/>.
7. Le croquis ci-joint illustre, en gris, le périmètre du secteur concerné par les deux zones municipales desquelles sont issues les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire.





Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné et de signer le registre :

À la date de référence, soit le 14 mars 2022, la personne doit :

- ☞ être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
- ☞ être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- ☞ ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

- ☞ être une personne physique¹ ou morale² qui, depuis au moins douze mois, est :
 - propriétaire unique d'un immeuble situé dans le secteur concerné, à la condition de ne pas être domiciliée dans le secteur concerné;
 - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé dans le secteur concerné;
 - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter du secteur concerné.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise situés sur le territoire de la municipalité a le droit d'être inscrit dans ce secteur, même si l'immeuble ou l'établissement d'entreprise s'y trouvant n'a pas la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec Mme Danielle Maheu, greffière, au numéro de téléphone (418) 397-4358 poste 228 ou par courriel d.maheu@vsjb.ca

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16 mars 2022
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 mars 2022

¹ Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

² La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.



Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2021

Conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable Q-2, r.40, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2021 est disponible sur le site Internet de la Ville au **www.vsjb.ca/citoyens/mise-aux-normes-de-leau-potable**. Ce bilan indique le nombre minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire en vertu des dispositions du présent règlement, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre, ainsi que le nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité durant cette période.

Ce bilan précise pour chaque dépassement de normes observé, le paramètre en cause, le lieu visé, la concentration maximale autorisée, la concentration mesurée, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises par le responsable pour corriger la situation.



Loisirs et vie communautaire



Recherche de bénévoles - Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin

Le CABBE est à la recherche de bénévoles pour faire l'animation de programmes d'entraînement de groupe à Saint-Joseph-de-Beauce pour le volet Viactive. Formation donnée par notre conseillère Viactive et matériel fourni. Faire bouger nos aînés, c'est plus que valorisant!

Pour obtenir plus de renseignements ou pour donner votre candidature, contactez Mme Alicia Ruel, conseillère Viactive 418 397-0135 ou viactive@cabbe.org.



Mouvement des Femmes Chrétiennes

Le Mouvement vous invite à sa réunion mensuelle le **mercredi 30 mars 2022, à 13 h 15, au sous-sol du Presbytère**. La réunion a pour thème « J'étais ... Je suis... Je deviens... ».

- Cotisation de 10 \$ payable lors de la réunion.

Bienvenue aux membres et non-membres!

Pour information, Mme Claudette Labbé, présidente, 418 397-5880



La Chambre de commerce et d'industrie de St-Joseph distribue des trousse de tests rapides pour la COVID-19 pour les PME

Le CCISJB distribue des trousse de tests rapides aux petites et moyennes entreprises de Saint-Joseph-de-Beauce et de Saint-Joseph-des-Érables. Les PME intéressées doivent réserver leur trousse **auprès de la Chambre de commerce au ccstjoseph.com ou par courriel à admin@ccstjoseph.com**.

ENSEMBLE ON Y GAGNE!

5 À 7 VINS ET FROMAGES

Hommage à la
Fromagerie Gilbert 100 ans

FROMAGERIE GILBERT
Beauceron

JEUDI LE 31 mars 2022
À LA SALLE L'INCOMPARÉ
775, AVE DU PALAIS, ST-JOSEPH
COÛT: \$75

ORGANISÉ PAR
CCISJB
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

Procurez-vous vos billets en composant le 581 372-9911, sur le site Internet www.ccstjoseph.com (onglet événements) ou par courriel à admin@ccstjoseph.com.

Courez la chance d'obtenir l'une des 30 bourses d'études pour un total de 25 000 \$



30 bourses d'études réparties comme suit :

19 000 \$
20 bourses
Caisse Desjardins
de La Nouvelle-Beauce

6 000 \$
10 bourses
Caisse Desjardins
de Beauce-Centre

Soumettez votre candidature entre le 1^{er} et le 31 mars 2022
desjardins.com/bourses



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières vous invite à sa réunion mensuelle qui aura lieu le **mercredi 13 avril à 19 h, au Centre communautaire (local 200).**

- La table du mois sous le thème de Pâques;
- La confection d'un foulard spécial vous sera expliquée afin de vous préparer pour l'activité de la semaine suivante.

Suivez-nous sur Facebook :
Cercle de Fermières St-Joseph Bce
Pour information, composez le 418 397-4310



989, rue St-Luc
Saint-Joseph (Qc) G0S 2V0
Téléphone : 418 397-5878

463, boulevard Renault
Beauceville (Qc) G5X 1N5
Téléphone : 418 774-9878

SOINS DE SANTÉ OFFERTS À TOUS



Chirurgie mineure

kyste, ongle incarné, acrochordon, grain de beauté, biopsie cutanée et bien plus.

Contactez votre médecin de famille pour qu'il nous envoie une demande.



Prise de sang

Obtenez un rendez-vous la semaine même!

À partir de 6h le matin

15\$ membre | 25\$ non-membre



MUSÉE MARIUS-BARBEAU

Expositions à l'affiche jusqu'au 3 avril.

Il s'agit de l'exposition « **Bibelots** » d'Olivier Moisan Dufour et d'Anne Marie Aubé et « **Et toi? As-tu vu le loup?** » de Roselyn Le Cours.

À la mi-avril, nous aurons deux nouvelles expositions d'Art contemporain des artistes Brigitte Dahan pour la sculpture et Sébastien Gaudette présentant des œuvres en 2D, sculpture en papier et dessin.

De plus, une activité chasse aux œufs et création de portraits d'animaux en matériaux recyclés est prévue pour le **vendredi 15 avril à 13 h.**

Bienvenue à tous!

Pour information, communiquez au
418 397-4039 ou consultez leur site au
www.museemariusbarbeau.com.



Le Club Richelieu de Saint-Joseph prévoit organiser une activité participative au début du mois de juin.

Cette activité de marche et de vélo s'adresserait à tous, enfants, adolescents, adultes.

Les fonds éventuellement recueillis serviraient aux œuvres Richelieu du club.

Plus de détails dans les semaines à venir.



Les Filles d'Isabelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle de St-Joseph vous invite sa réunion mensuelle qui aura lieu le **mercredi 20 avril prochain, à 19 h au Centre communautaire (local 200).**

- Assemblée régulière;
- Activité : À déterminer.

Information : Louise Lessard, régente, 418 397-5695

Joyeuses Pâques
à toute la population!





Loisirs et vie communautaire



Apprenez-en plus au sujet de la Fondation Marguerite-Jacques (FMJ)

La FMJ remet des bourses à des étudiants, mais d'où vient cet argent? Il provient exclusivement des intérêts générés par un capital amassé au moyen de dons et d'activités; quant au capital, il est cumulé et ne peut être distribué afin d'assurer la pérennité de la Fondation. Nous sommes fiers d'avoir distribué près de 70 000 \$ depuis 40 ans!

C'est ainsi qu'au cours des années plusieurs activités furent organisées :

Déjeuners et brunch musicaux, concert de Noël, concerts du Royal 22^e Régiment, soirées d'amateurs, soirée musicale des élèves de l'École secondaire Veilleux, spectacle avec les boursiers de la FMJ et bien d'autres artistes. Il ne faut pas oublier différents dons reçus au cours des années, entre autres, des dons recommandés lors des décès de personnes qui avaient un intérêt pour la musique, une donation des Sœurs de la Charité de Québec mais surtout un don en provenance d'une partie de l'héritage de Madame Marguerite Jacques, décédée en 1990. Vous pouvez consulter nos états financiers et notre programmation du 40^e sur notre page Facebook.

Pour information contacter Lucie Duval, secrétaire-trésorière par courriel à lucieduval_1502@hotmail.com ou par téléphone au 418 397-6038.

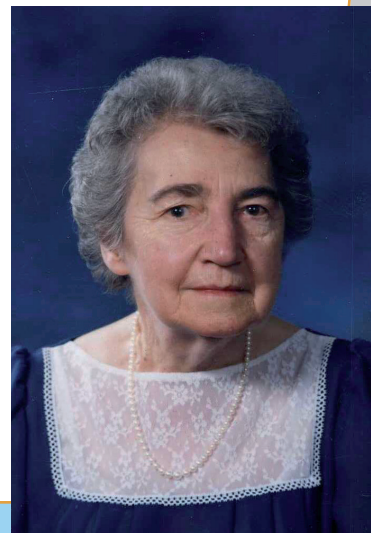


Photo courtoisie de la Société du patrimoine des Beaucerons.



Au Centre communautaire (local 200)

- Baseball-poche et pétanque-atout: les lundis à 13 h.
- Jeu de palets : les mercredis à 13 h 30;
- Bingo mensuel les 7 et 21 avril à 13 h;
- Journée à la Cabane à Sucre le **mercredi 6 avril** à la cabane à sucre chez Bertrand Giguère au coût de 25 \$, réservation obligatoire (nombre limité de personnes). Pour réserver contactez Marquis Lessard au 397-6979 ou André Proulx au 397-5998. Accueil à 11 h et repas servi à 12 h.
- Reprise des activités de Vie Active les mardis matin à 9 h 30 inscription obligatoire, contactez Alicia au 397-0135.
- Le Club les Amis (Fadoq) organise son 1^{er} voyage post-covid au Capitot de Québec le **dimanche 1^{er} mai**. Coût: 199 \$ ce qui inclut le voyage, l'entrée au Capitot et le souper. Départ de Saint-Joseph vers 14 h, le spectacle « Les Festivals du Monde » prendra place à 16 h 30 suivi du souper. Pour plus d'info et pour réserver contactez Marcel Cliche au 397-6409.

Consultez leur site Internet au club.fadoq.ca/L011 ou leur page Facebook : Les Amis Joselois.



Club de bridge

Bonne nouvelle, le club de bridge de Saint-Joseph-de-Beauce a débuté ses activités le 22 mars dernier, à 13h15 au Centre communautaire (local 200), situé au 135 rue Ste-Christine. Nous vous demandons d'avoir votre partenaire, si pour une raison quelconque vous n'en avez pas composez le 418 397-6412.

Des cours de bridge pour débutants ou intermédiaires débiteront le jeudi 7 avril au Salon des Aînés en p.m. ou en soirée selon la demande, pour information ou inscription composez le 418 397-5185.



GRATUIT

SOIRÉE DISCO à l'aréna !

Le samedi 9 avril
de 18 h à 20 h, nous reprenons
notre activité qui devait avoir
lieu samedi le 12 mars,
mais cette fois-ci à l'aréna.

Sortez vos accessoires fluos
pour venir patiner au rythme de la musique
des années 80 à 2000.



Début du concours « #illuminnonsaintjoseph »

Du 11 avril au 21 juin 2022

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce invite les joselois à Illuminer Saint-Joseph en participant en grand nombre au concours #illuminnonsaintjoseph ! Que ce soit pour votre résidence, votre immeuble, votre commerce, votre industrie ou tout autre propriété, la Ville lance ce concours parmi tous ceux qui illuminerons leur propriété jusqu'au 21 juin prochain.

Comment participer :

Partagez-nous une photo de votre réalisation sur la page Facebook de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce <https://www.facebook.com/villedesaintjosephdebeauce> avec la mention : Nous participons au concours #illuminnonsaintjoseph.



Conférence de Marthe Laverdière

Le fameux pouce vert

Mercredi le 13 avril
à 19h00 au Théâtre de l'Hôtel de Ville
Coût : 25\$



Ville de
Saint-Joseph
de-Beauce

Surveiller notre page Facebook pour plus de détails.

Gagnant



Concours

« Créature des neiges »

M. Gabriel Gérin s'est
mérité une carte-cadeau
d'une valeur de 50 \$ dans
une entreprise joseloise
dans le cadre du concours
« Créature des neiges ».



Bibliothèque
du Vieux Couvent

La Bibliothèque du Vieux-Couvent

Heures d'ouverture pour 2022 :

Mardi :	18 h à 20 h 30
Mercredi :	13 h à 15 h 30
	18 h à 20 h 30
Jeudi :	18 h à 20 h 30
Vendredi :	13 h à 15 h 30
Samedi :	9 h à 11 h 30

Pour information : 418 397-6160

Heure du conte

Mme Danielle Robinson te racontera
l'histoire de « **Frimousse à l'école
des lapins de pâques** » le 14 avril
prochain à 18h30,
à la bibliothèque du Vieux-Couvent.
Pour les enfants de 3 ans et +.

